

3 - 16 ■ PRESENTATION

3 Instances dirigeantes

5 Message du Président

7 Profil de la société

9 Éléments boursiers

11 Principaux chiffres clés

- 19 22 ETATS FINANCIERS
 - 19 Bilan
 - 21 Comptes de Produits et de charges
 - 22 Etat de Soldes de Gestion
- 23 24 RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 25 26 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

INSTANCES DIRIGEANTES AU 31/12/2002

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- M. Rachid BENYAKHLEF

Administrateurs

- M. Bassim JAÏ HOKIMI
- M. Guy MOTAIS DE NARBONNE
- SOCIETE NATIONALE d'INVESTISSEMENT, représentée par M. Abdelaziz ABARRO
- MAMDA, représentée par M. Rachid EL ADLOUNI
- MCMA, représentée par M. Abed Yacoubi SOUSSANE
- ACERALIA CORPORACION SIDERURGICA S.A, représentée par M. Iñaki ESCOS
- ACERALIA REDONDOS ZUMARRAGA S.A, représentée par M. Enrique ARKAUZ
- AXA ASSURANCE MAROC, représentée par M. Jean Jacques COTTAREL
- AL WATANIYA, représentée par M. Azeddine GUESSOUS
- BANQUE COMMERCIALE DU MAROC, représentée par M. Ali IBN MANSOUR
- CIMR, représentée par M. Abdellatif JOUAHRI.

■ EQUIPE DIRIGEANTE

- Saïd ELHADI, Directeur Général
- Nacer BOUIMADAGHENE, Directeur Général Adjoint chargé de l'Exploitation
- Oussama LOUDGHIRI, Directeur Général Adjoint chargé du Développement
- Mohamed BENAMAR, Directeur Achats et Ventes
- Mohamed Aziz DERJ, Directeur Financier et Support
- Khalid DOUKKALI, Directeur des Ressources Humaines
- Hachem ALAOUI M'DARHRI, Directeur Marketing
- Mostafa RABHI, Directeur de la Comptabilité
- Mohamed ESQALLI, Directeur du Site de Nador
- Mohamed OUHMIDOU, Directeur du Site de Jorf Lasfar
- Boumediene BERRAQUI, Directeur du Site de Casablanca



MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2002 est une année charnière remarquable à plus d'un titre. Elle marque la fin du premier plan stratégique consécutif à la privatisation et inaugure une nouvelle dynamique, un point d'inflexion qui se concrétise par la fixation de nouvelles orientations capitalisant les acquis et confirmant la détermination des instances dirigeantes pour réunir les conditions de développement durable susceptibles de renforcer la confiance des actionnaires dans l'avenir de la société.

Consciente des enjeux et du contexte aussi bien favorable en terme de potentiel du marché que contraignant du point de vue attrait pour la concurrence et compte tenu du programme de démantèlement des barrières douanières à partir de 2003, Sonasid a entamé depuis quelques années un programme de développement soutenu axé sur quatre orientations principales :

- L'orientation client dans le cadre d'une démarche d'écoute et d'amélioration, susceptible de garantir notamment la satisfaction des distributeurs.
- L'orientation qualité permettant d'une part de garantir les meilleurs standards de qualité pour nos clients, et d'autre part de stimuler la productivité et la réduction des coûts industriels pour une compétitivité accrue.
- La sécurisation des approvisionnements en billette grâce au partenariat établi avec le groupe ARCELOR.
- Le démarrage d'un nouveau site indistruel à Jorf Lasfar permettant un rapprochement de la production aux centres de consommation, la disponibilité de nouvelles capacités de production, la diversification vers de nouveaux produits (profilés, ronds mécaniques) et l'ouverture de perspectives d'intégration en amont ainsi que d'autres développements pour le futur.

Ces axes stratégiques ont été appuyés par deux leviers :

- La reconfiguration de l'organisation sur la base des principes d'autonomie des sites, de responsabilisation des acteurs et de simplification des structures, dans le cadre notamment d'une nouvelle dimension du rôle du manager basée sur le développement du professionnalisme et de l'initiative créatrice de valeur pour la société.

- Le développement du système d'information comme support d'amélioration des services aux clients internes et externes et comme base de fourniture d'informations fiables d'aide à la prise de décisions.

Les résultats et les performances réalisés à fin 2002 ont été à la hauteur des objectifs fixés attestant de l'efficacité et de la pertinence des axes retenus et des plans d'action mis en œuvre.

Ainsi, la position de leader du marché a été consolidée malgré l'occurrence de certaines importations concurrentielles en raison de la croissance exceptionnelle de la consommation apparente qui a dépassé 14% en 2002. Cette croissance est expliquée principalement par la nouvelle dynamique du secteur du bâtiment dans lequel l'État et les promoteurs immobiliers jouent un rôle moteur à travers les programmes de résorption du déficit de logement et de lutte contre l'habitat insalubre. Sur un autre plan, Sonasid a pu réaliser dans les délais et dans la limite des budgets prévus le nouveau laminoir de Jorf Lasfar qui permet d'assurer une capacité additionnelle de production de 300 000 tonnes par an et une diversification de la gamme offerte aux laminés marchands les plus demandés par le marché.

L'année 2003 sera certainement aussi riche à plusieurs égards :

- La poursuite de l'effort de réduction des coûts de production.
- Le lancement des travaux de réalisation de l'aciérie électrique à Jorf Lasfar.
- La mise en place du système de management par la qualité ISO 9001 version 2000.
- L'implication des prescripteurs (architectes, bureaux d'études et bureaux de contrôle) dans une démarche de sensibilisation à la qualité et à la sécurité, prenant en considération le respect des normes marocaines et la différenciation de l'offre Sonasid.
- La mise en place d'un système d'information marketing et de veille concurrentielle.
- L'introduction d'objectifs d'exportation notamment vers les pays d'Afrique de l'ouest.

Ce sont autant d'objectifs que de chantiers confirmant sans aucun doute l'état d'une entreprise en mouvement continu dans la recherche d'améliorations et de performances intéressant toutes les parties prenantes : Les actionnaires, les clients et le personnel.

Tout permet d'être confiant dans les atouts et le succès sera certainement au rendez-vous.

Rachid BENYAKHLEF

Par ailleurs et pour assurer l'indépendance des approvisionnements en billette face à la volatilité des marchés internationaux de la matière première et du dollar, l'entreprise a décidé de lancer dès mi 2003 les travaux de réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar. Cet investissement de l'ordre de 900 millions de dirhams permettra de produire 625 000 T de billettes par an.

2 - Challenge technologique & industriel

L'atteinte des objectifs stratégiques de Sonasid nécessite la mise à jour continue des technologies et des processus, d'où l'importance du « re-ingeniering » industriel : Modernisation et optimisation des moyens de production sur les sites de production et mise en place au courant de l'année 2003 d'un système de management par la qualité (ISO 9001 version 2000).



- Depuis sa création en 1974 et tout au long de son développement, Sonasid a su garder le cap sur les principales finalités de création de la valeur pour ses actionnaires, de création d'emploi par le développement de pôles industriels avec un effet d'entraînement incontestable sur d'autres secteurs. Elle a par ailleurs su relever des défis qui ont marqué son évolution
- Le démarrage du laminoir de Nador en 1984 d'une capacité nominale de 420 000 T de rond à béton et fil machine par an comme première étape d'un complexe intégré.
- La transition avec succès en 1997 d'un cadre étatique à une nouvelle situation après sa privatisation. Elle est aujourd'hui contrôlée par le Groupe ONA en collaboration avec le Groupe sidérurgique espagnol ACERALIA et d'autres partenaires du noyau dur.
- Le démarrage en juillet 2002 du laminoir de Jorf Lasfar, d'une capacité de 300 000 T par an, destiné à produire en plus du rond à béton les laminés marchands.
- La reconnaissance de la qualité des produits et services offerts par la certification du site de Nador selon le référentiel ISO 9002, et par la certification des ronds à béton produits conformément à la norme NM.
- La prise de la décision de réaliser une aciérie électrique permettant d'intégrer en amont les deux laminoirs et la couverture des 2/3 de besoins en billette à l'horizon 2005.

Leader d'un marché à fort potentiel, entreprise à vocation structurante dans sa filière et vecteur de modernisation économique du pays, Sonasid a pris les mesures nécessaires susceptibles de garantir sa pérennité en s'appuyant sur un challenge en cinq axes :

1 - Challenge stratégique

Pour relever le défi de la compétitivité dans un marché entièrement ouvert, Sonasid se prépare pour pérenniser sa position de leader face à un environnement de plus en plus concurrentiel et pour satisfaire la demande intérieure au meilleur coût. L'effort de réduction des coûts permettra aussi de développer les débouchés à l'exportation.

3 - Challenge marketing & commercial

Pour accompagner le succès industriel, Sonasid renforce sa politique marketing axée sur l'écoute attentive et la satisfaction de ses clients : Fidélisation, diversification des produits, proximité, implication dans la logistique et développement des relations d'alliance et de partenariat avec les prescripteurs de manière à conforter le positionnement marketing.

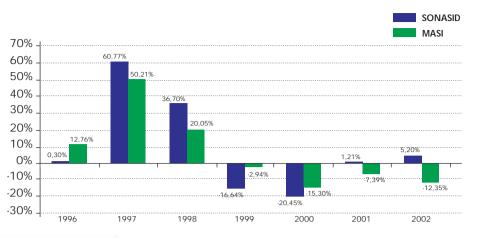
4 - Challenge citoyen

Entreprise de référence du secteur, Sonasid a la responsabilité de tirer celui-ci vers le haut au profit du consommateur final, tout en œuvrant pour la modernisation économique et sociale du pays : Il s'agit des efforts de promotion de la qualité et de sensibilisation au souci de sécurité en matière de BTP, dans le cadre du respect des hommes et de l'environnement et la contribution à la production de valeur ajoutée nationale, à la création d'emplois et au développement de pôles industriels.

5 - Challenge culturel

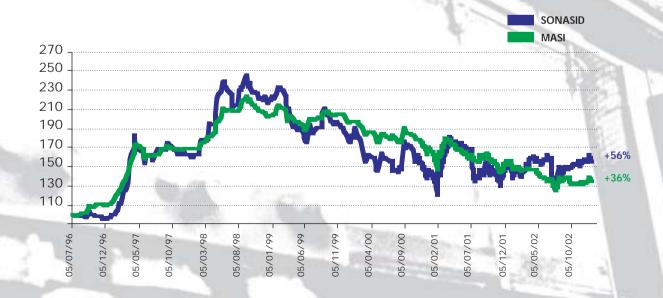
La réussite de tous les efforts déployés par Sonasid dans un contexte de mutations nécessite la mobilisation des ressources humaines. Il s'agit de la conduite de changement dans le sens de l'adoption de nouveaux principes managériaux et d'organisation

■ EVOLUTION DE LA PERFORMANCE





■ EVOLUTION HISTORIQUE DE SONASID RELATIVE AU MASI



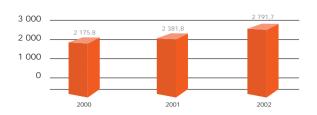
■ RATIOS FINANCIERS

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
ROE	19,7%	15,5%	15,3%	18,3%	18,8%	20,0%
BPA	43,2	39,4	45,3	64,1	75,1	93,8
CF/A	70,9	74,7	70,5	88,1	111,2	148,9
DIV/A	20,0	20,0	25,0	45,0	55,0	65,0
Rendement	3,7%	2,6%	4,0%	9,1%	10,9%	12,4%
Cours	545,0	760,0	621,0	494,0	505,0	526,0
P/E	12,6	19,3	13,7	7,7	6,7	5,6

Sonasid a réalisé en 2002 une performance boursière positive de +5,20% malgré une conjoncture difficile du fait d'un marché boursier fortement baissier.

Cette sur performance peut s'expliquer par des résultats 2002 supérieurs aux prévisions des opérateurs du marché. La société présente de très bons ratios financiers que l'on compte parmi les plus attrayants de la place avec un ROE en 2002 de 20%, un P/E de seulement 5,6 et un rendement de dividende de 12,4% parmi les plus élevés de la place.

Evolution du chiffre d'affaires



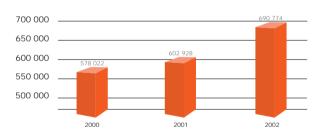
+17,2% L'évolution du chiffre d'affaires suit la même tendance que celle des ventes. Sonasid a en effet réalisé 2 791,7 MDH en 2002 contre 2 381,8 MDH en 2001. Soit une progression de 17,2%.





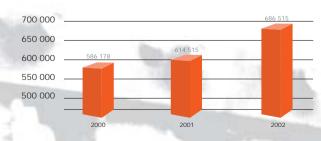
+32,1% L'augmentation du chiffre d'affaires combinée à la réduction des coûts concernant principalement la production et la baisse des droits de douane sur les intrants expliquent la réalisation d'un résultat d'exploitation de 622,6 MDH.





4,6% Les gains de productivité et le démarrage de la nouvelle unité de Jorf Lasfar expliquent l'importance du volume de la production qui a atteint 690 774 T en 2002 contre 602 928 T en 2001.

Evolution des ventes



+11,7% La consommation du rond à béton et fil machine à fin décembre 2002 a connu une croissance remarquable expliquée par l'importance des investissements réalisés dans le bâtiment et la reconstitution des stocks des distributeurs. Les ventes de Sonasid ont par conséquent suivi la même évolution pour enregistrer une hausse de 11,7%.



+24,9% Sonasid a réalisé en 2002 un résultat net de 365,8 MDH contre 292,8 MDH en 2001. Plusieurs facteurs ont contribué à cette progression : Les gains de productivité, l'évolution du marché de la construction, la baisse des droits de douane sur les intrants et la réduction des coûts de production.

- Lancement de campagnes de recrutement et de redéploiement permettant l'intégration et la motivation des compétences.

Ces campagnes se sont effectuées compte tenu de trois finalités :

- Le démarrage et l'exploitation du site de Jorf Lasfar dans des conditions optimales. Le recrutement a été appuyé par un programme de formation concernant différents aspects de la production et de la maintenance.
- La finalisation de l'organisation du siège.
- Le rajeunissement de l'encadrement de Sonasid.



POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

■ Consciente de la valeur des femmes et des hommes qui constituent le capital le plus précieux de l'entreprise, Sonasid a toujours placé l'élément humain au cœur de ses centres d'intérêt.

L'année 2002 a été marquée par la concrétisation des choix retenus en matière de politique des Ressources Humaines favorisant le développement des compétences professionnelles et la motivation du personnel compte tenu des enjeux stratégiques de la société.

Il s'agit notamment des chantiers interdépendants ci-après :

- Appropriation d'un référentiel des valeurs de l'entreprise (Engagement, Esprit d'Equipe, Esprit d'Entreprise et Transparence).
- Modernisation du statut du personnel.
- Généralisation du système d'évaluation des performances.
- Mise en place d'un système de classification des cadres, maîtrises et employés permettant d'asseoir une politique salariale cohérente.
- Mise en œuvre d'un programme général de formation multi-site visant le développement des compétences et des potentiels.
- Mise en place d'un système de gestion des carrières favorisant la mobilité entre les sites et l'adaptation aux exigences stratégiques de Sonasid.

Quelques chiffres :

- Nombre de collaborateurs	863
- Taux d'encadrement	11%
- Recrutements	14
- Mobilité inter-sites	32
- Nombre de jours de formation	2800

■ L'ACTIVITÉ

L'année 2002 a été marquée par une croissance particulièrement appréciable de la consommation apparente de ronds à béton et de fils machine sur le marché marocain. Celle-ci a affiché ainsi une progression de 14% en s'établissant au niveau d'environ 765.000 T.

L'évolution positive du marché s'explique notamment par la poursuite d'un effort soutenu des investissements dans le bâtiment et par la reconstitution de stocks chez les distributeurs et chez divers opérateurs du secteur.

En revanche le marché du ciment a connu quant à lui sur l'année une croissance limitée à 5,3%. L'écart important entre les deux marchés s'expliquerait principalement par la reconstitution de stocks d'acier en 2002 en raison de la tendance haussière des prix.



■ LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ACIER

L'année 2002 a été caractérisée par une forte reprise et une flambée des prix des matières premières et des produits finis et cela contrairement à l'année 2001 qui était marquée par une crise de l'industrie sidérurgique dans le monde. Ce revirement a été stimulé par plusieurs facteurs :

- Une très forte demande en Asie principalement à partir de la Chine qui a vu sa consommation de produits croître de près de 20%.
- Une forte demande des marchés domestiques Russes et Ukrainiens qui a contribué à ralentir les exportations de ces deux gros producteurs.
- Les baisses de production aux USA et dans l'Union Européenne.
- L'augmentation substantielle du coût du fret maritime depuis l'été.
- Les restrictions imposées par le gouvernement Ukrainien sur les exportations de ferrailles en automne.

Les hausses de prix observées dans la catégorie de produits plats ont été plus fortes que celles qui ont concerné les produits longs. Ces derniers ont connu néanmoins, entre le début et la fin de l'année, des progressions de prix comprises entre 30% et 50%. Sonasid a importé au courant de l'exercice 2002, 734.790 T de billettes à partir de plusieurs origines :

- Union Européenne	410.549 T
- Russie	118.624 T
- Autres CEI	138.181 T
- Pologne	35.439 T
- Turquie	9.861 T
- Brésil	22.316 T

Les ventes réalisées par Sonasid au terme de l'année 2002 se sont établies à 686.515 T, soit une progression de 11,7% par rapport à l'année précédente.

La part de marché se situe à fin 2002 à hauteur de 89,8%, soit une légère baisse de 1,9 points par rapport à l'exercice 2001.

RESULTATS DE SONASID

Les résultats de Sonasid au titre de l'exercice 2002 sont en nette amélioration par rapport à l'exercice 2001 en

- Des gains de productivité à Nador et de la mise en service du nouveau laminoir de jorf Lasfar qui ont permis une progression de la production de 14,6%.
- De la croissance du marché des ronds à béton et de fils machine de 14%.
- De la baisse des droits d'importation sur la matière première.
- De la réduction des coûts de production à Nador de près de 5%.

Les principaux chiffres de l'exercice se présentent comme suit :

RUBRIQUES (MDH)	31/12/02	31/12/01	Variation en %
Production (T)	690.774	602.928	14,6
Ventes (T)	686.515	615.015	11,7
Chiffre d'Affaires H.T.	2.791,7	2.381,8	17,2
Résultat d'exploitation	622,6	471,2	32,1
Résultat Financier	28,2	56,1	-49,7
Résultat Avant Impôt	541,8	446,2	21,4
Résultat Net	365,8	292,8	24,9
Marge Brute d'Autofinancement	580,9	436,6	33

Votre Conseil d'Administration vous propose de répartir les résultats obtenus comme suit :

RESULTAT NET	365.773.798,56
Réserve d'investissement	69.000.000,00
	296.773.798,56
Report à nouveau antérieur	339.453.639,27
Total distribuable	636.227.437,83
DIVIDENDE GLOBAL (65% du capital)	253.500.000,00
Autres réserves	382.727.437,83

Si vous approuvez ce projet de répartition, un dividende brut de 65 DH par action sera mis en paiement à compter du 01 juillet 2003 auprès de SOMACOVAM.



Après la mise en service du nouveau laminoir de Jorf Lasfar qui a constitué le principal fait marquant de l'année 2002, l'exercice 2003 connaîtra le démarrage des travaux de l'aciérie électrique de Jorf Lasfar, le lancement de la gamme des laminés marchands et la reprise des opérations d'exportation.

Par ailleurs, l'année 2003 sera marquée par la première baisse de droits d'importation applicables sur les produits finis d'origine Union Européenne.

Le marché marocain de rond à béton et de fil machine devrait continuer à croître en corrélation avec l'activité de la construction. La consommation nationale attendue en 2003 avoisinerait un volume de 800.000 T de rond à béton et de fil machine.

Le montant des investissements prévus en 2003 s'élève à 245,8 Dh au titre du démarrage du projet aciérie, du parachèvement du projet laminoir de Jorf Lasfar, de la poursuite du revamping de Nador ainsi que d'autres projets d'améliorations concernant principalement le système d'information.







Votre Conseil vous précise qu'un montant de 69.000.000,00 DH correspondant à des provisions pour investissements industriels utilisées conformément à leur objet a été repris dans le résultat comptable conformément aux règles en vigueur.

Dans le cadre des investissements industriels qu'il est prévu de réaliser durant les trois prochaines années, une dotation de provision pour investissement de 125,6 millions de DH a été inscrite dans les comptes de l'exercice 2002.

Par ailleurs, une provision pour logement de 10 Millions de DH, utilisée conformément à son objet a été reprise dans les comptes de l'exercice comptable 2002.

Votre Conseil a pris acte lors de sa séance du 24/09/2002 de la démission de M. Mourad CHERIF de son poste d'administrateur et a coopté de M. Bassim JAÏ HOKIMI en remplacement de M. Mourad CHERIF pour la durée de son mandat qui expire le 5 décembre 2003.

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette cooptation.

Le Conseil a par ailleurs pris acte également lors de sa séance du 24 septembre 2002 de la désignation de MM, Jean-Jacques COTTAREL et Abdellatif JOUAHRI en qualité de représentants permanents respectivement de AXA Assurance Maroc et CIMR.

ETATS FINANCIERS

■ BILAN

	ACTIF		EXERCICE 2002		EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	54 471 198,18	25 589 216,02	28 881 982,16	864 518,53
Α	- Frais préliminaires	9 823 144,04	9 823 144,04	0,00	0,00
С	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	44 648 054,14	15 766 071,98	28 881 982,16	864 518,53
-	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	27 357 361,99	4 506 628,35	22 850 733,64	9 297 348,54
T	- Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	19 832 375,50	4 506 628,35	15 325 747,15	1 805 722,05
1	- Fonds commercial	7 524 986,49		7 524 986,49	7 491 626,49
F	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 807 744 674,92	1 133 761 393,76	673 983 281,16	551 159 533,37
	- Terrains	33 966 474,58	1 676 437,26	32 290 037,32	31 602 085,84
	- Constructions	102 432 509,56	55 514 507,60	46 918 001,96	30 499 743,74
I	- Installations techniques, matériel et outillage	1 572 997 486,87	1 035 819 987,79	537 177 499,08	81 031 827,20
М	- Matériel de transport	30 761 521,66	19 298 482,23	11 463 039,43	3 658 275,64
	- Mobilier, matériel de bureau	·	1225		
M	et aménagements divers	16 940 546,37	8 550 611,93	8 389 934,44	4 999 461,49
О	- Autres immobilisations corporelles	39 791 478,69	12 901 366,95	26 890 111,74	8 613 835,17
В	- Immobilisations corporelles en cours	10 854 657,19	12 701 000,70	10 854 657,19	390 754 304,29
D	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	46 853 518,73		46 853 518,73	52 685 276,20
I	- Prêts immobilisés	37 543 471,67		37 543 471,67	44 142 269,88
L	- Autres créances financières	9 310 047,06		9 310 047,06	8 543 006,32
	- Titres de participation	7 310 047,00		7 3 10 047,00	0 343 000,32
I					
S	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E) - Diminution des créances immobilisées	-		Flore	
É					
	- Augmentation des dettes de financement	1 936 426 753,82	1 163 857 238,13	772 569 515,69	614 006 676,64
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	579 026 092,67	41 085 627,31	537 940 465,36	391 696 966,06
Α	STOCKS (F)		41 000 027,31		391 090 900,00
С	- Marchandises	28 011 784,31	41 005 (27 21	28 011 784,31	2/5 425 000 / 7
Т	- Matières et fournitures consommables	353 091 070,41	41 085 627,31	312 005 443,10	265 425 080,67
i I	- Produits intermédiaires et produits résiduels	23 006 986,00		23 006 986,00	10 430 306,59
	- Produits finis	174 916 251,95	04 (00 700 00	174 916 251,95	115 841 578,80
F	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	486 237 052,46	21 633 739,00	464 603 313,46	580 420 461,50
	- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 944 979,88		1 944 979,88	596 506,48
С	- Clients et comptes rattachés	360 002 276,21	19 417 231,68	340 585 044,53	228 599 309,41
I	- Personnel	591 003,29		591 003,29	427 641,08
R	- Etat	69 479 505,04		69 479 505,04	54 869 936,63
С	- Comptes d'associés	38 692 714,06		38 692 714,06	269 723 491,53
U	- Autres débiteurs	12 482 230,03	2 216 507,32	10 265 722,71	4 958 577,45
L	- Comptes de régularisation. Actif	3 044 343,95		3 044 343,95	21 244 998,92
Α				0,00	0,00
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	784 586 566,33	0,00	784 586 566,33	375 640 760,57
Т	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	725 114,75		725 114,75	1 567 203,48
	(Eléments circulants)			0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 850 574 826,21	62 719 366,31	1 787 855 459,90	1 349 325 391,61
	TRESORERIE - ACTIF		TOTAL CO.	ar 1	
	- Chèques et valeurs à encaisser	4 304 851,08	A CONTRACTOR OF THE PARTY	4 304 851,08	155 054 028,08
	- Banque T.G et C.C.P	83 568 136,51		83 568 136,51	52 578 048,97
	- Caisse, régies d'avances et accréditifs	40 430,80	The state of the s	40 430,80	18 865,66
	TOTAL III	87 913 418,39		87 913 418,39	207 650 942,71
	TOTAL GENERAL I+II+III	3 874 914 998,42	1 226 576 604,44	2 648 338 393,98	2 170 983 010,96

PASSIF	EXERCICE 2002	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		
- Capital social	390 000 000,00	390 000 000,00
- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
capital appelé	390 000 000,00	390 000 000,00
dont versé		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 604 062,88	1 604 062,88
ECARTS DE REEVALUATION		
A - Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00
- Autres réserves	287 316 614,96	230 316 614,96
- Report à nouveau (2)	339 453 639,27	318 153 102,22
- Résultats nets en instance d'affectation (2)		
- Résultat net de l'exercice (2)	365 773 798,56	292 800 537,05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 423 148 115,67	1 271 874 317,11
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	402 149 970,52	283 036 727,87
	14 820 000,00	200 000 727,07
- Subventions d'investissement - Provisions réglementées	387 329 970,52	283 036 727,87
	307 327 770,32	203 030 727,07
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
E - Emprunts obligataires		
- Autres dettes de financement	20.450 (40.00	20 220 450 40
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	32 459 648,82	30 330 452,48
A - Provisions pour risques	18 463 643,63	9 687 323,58
- Provisions pour charges	13 996 005,19	20 643 128,90
E CARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
- Augmentation des créances immobilisées N		The second second
- Diminution des dettes de financement		
- Compte de liaisons		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 857 757 735,01	1 585 241 497,46
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	785 484 053,76	579 578 370,83
- Fournisseurs et comptes rattachés	648 397 842,02	420 707 070,49
S S - Clients créditeurs, avances et acomptes	16 353 825,80	25 239 324,74
- Personnel	13 967 165,82	11 683 719,92
- Organismes sociaux	9 794 248,53	8 539 221,87
- Etat	89 317 299,81	110 532 623,93
- Comptes d'associés	14 000,00	14 000,00
- Autres créanciers	7 639 671,78	2 054 264,38
C - Comptes de régularisation-passif		808 145,50
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	640 623,38	1 567 203,48
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF		
N (Eléments circulants) (H)	4 455 981,83	116 698,62
T TOTAL II (F+G+H)	790 580 658,97	581 262 272,93
TRESORERIE - PASSIF		
R E - Crédits d'escompte		
Crédite de trésererie	/ / /	
R - Bangues de régularisation		4 479 240,57
E TOTAL III		4 479 240,57
TOTAL GENERAL L. II. III	2 648 338 393,98	2 170 983 010,96
E TOTAL GENERAL I + II + III	2 040 330 373,70	2 170 703 010,70

⁽²⁾ Bénéficiaire (+) Déficitaire (-)

■ COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

	Nature	OPERATIONS		TOTAUX DU DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
		PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	3 = (1) - (2)	PRECEDENT
	EXPLOITATION				
E X P	PRODUITS D'EXPLOITATION Ventes de marchandises (en l'état) Ventes de biens et services produits C.A chiffres d'affaires Variation de stocks de produits (+)1) Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	38 815 342,28 2 752 707 552,54 2 791 522 894,82 71 922 268,03	189 295,23 189 295,23	38 815 342,28 2 752 896 847,77 2 791 712 190,05 71 922 268,03	92 584 443,70 2 289 215 805,84 2 381 800 249,54 35 412 843,47
0	Subventions d'exploitation Autres produits d'exploitation Reprises d'exploitation, transferts de charges	13 528,98 13 251 217,78	70 542,53	84 071,51 13 251 217,78	4 800,00 21 226 237,07
Т Т	TOTAL I II - CHARGES D'EXPLOITATION	2 876 709 909,61	259 837,76	2 876 969 747,37	2 438 444 130,08
A T	Achats revendus (2) de marchandises Achats consommés (2) de matières et fournitures Autres charges externes Impôts et taxes Charges de personnel Autres charges d'exploitation	37 306 613,63 1 921 144 857,74 53 874 444,57 15 511 932,54 114 166 304,28 960 000,00	-16 734 914,45 942 616,55 -257 196,00 -513 132,15	37 306 613,63 1 904 409 943,29 54 817 061,12 15 254 736,54 113 653 172,13 960 000,00	86 662 538,16 1 643 648 816,35 42 049 904,51 15 669 392,81 95 331 450,77 959 999,97
O N	> Dotations d'exploitation TOTAL II III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	127 942 384,08 2 270 906 536,84	-16 562 626,05	127 942 384,08 2 254 343 910,79 622 625 836,58	82 874 478,36 1 967 196 580,93 471 247 549,15
	NESSERVE SERVESTIVATION (1 - 11)			022 023 030,36	7/1 24/ 347,13
	FINANCIER			3	\
F	IV - PRODUITS FINANCIERS > Produits des titres de participation et			1 3	
1	autres titres immobilisés			. 3	
N	> Gains de change	9 627 413,48	239 792,41	9 867 205,89	27 348 712,43
	> Intérêts et autres produits financiers	28 589 048,73	-2 322 752,05	26 266 296,68	59 851 580,32
Α	> Reprises financières, transferts de charges TOTAL IV	1 561 098,25 39 777 560,46	-2 082 959,64	1 561 098,25 37 694 600,82	359 083,72 87 559 376,47
N	V - CHARGES FINANCIERES	37 777 300,40	-2 002 737,04	37 074 000,82	67 337 370,47
	> Charges d'intérêts	1 006 178,31	302 177,22	1 308 355,53	13 594 393,45
C	> Pertes de change	5 923 626,17	1 604 292,07	7 527 918,24	16 788 026,45
1	> Autres charges financières > Dotations financières	634 518,15	1000	634 518,15	1 066 617,45
E	TOTAL V	7 564 322,63	1 906 469,29	9 470 791,92	31 449 037,35
R	VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V) VII - RESULTAT COURANT (III + VI)			28 223 808,90 650 849 645,48	56 110 339,12 527 357 888,27
l	RESULTAT NON COURANT				
N	VIII - PRODUITS NON COURANTS > Produits des cessions d'immobilisation	549 673,26		549 673,26	10 735 744,10
O N	Reprise sur subvention d'investissement Autres produits non courants Reprises non courants ; transferts de Charges	780 000,00 0,18 92 799 233,76	14,30	780 000,00 14,48 92 799 233,76	456 347,45 65 811 575,41
С	TOTAL VIII	94 128 907,20	14,30	94 128 921,50	77 003 666,96
0	IX - CHARGES NON COURANTES > Valeurs nettes d'amortissements des				188
U	immobilisatons cédées	369 283,11		369 283,11	7 800 969,96
R	> Subventions accordées	500 000,00	_	500 000,00	500 000,00
A	> Autres charges non courantes > Dotations non courantes aux amortissements	2 584,95	8 007 124,61	8 009 709,56	2 661 501,34
N	et aux provisions	194 043 300,02	282 277,73	194 325 577,75	147 225 963,76
T	TOTAL IX	194 915 168,08	8 289 402,34	203 204 570,42	158 188 435,06
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-109 075 648,92	-81 184 768,10
1	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X) XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS			541 773 996,56 176 000 198,00	446 173 120,17 153 372 583,12
4	XVII - RESULTAT NET (XI - XII)			365 773 798,56	292 800 537,05
28	XIV - TOTAL DES PRODUITS	100	The second secon		form to the second
	(1 + IV + VIII) XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + VII)			3 008 793 269,69	2 603 007 173,51
	(II + V + IX + XII) XVI - RESULTAT NET			2 643 019 471,13	2 310 206 636,46
	XIII - (total des produits - total des charges)			365 773 798,56	292 800 537,05

⁽¹⁾ Variation de stocks : stock final-stock initial, augmentation (+), diminution (-) (2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

■ ETAT DES SOLDES DE GESTION (EXERCICE DU 01/01/2002 AU 31/12/2002)

Tableau de formation des résultats (TFR)

		EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
	1 VENTES DE MARCHANDISES (en l'état)	38 815 342,28	92 584 443,70
	2 (-) ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISES	37 306 613,63	86 662 538,16
I	(=) MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 508 728,65	5 921 905,54
П	(+) PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	2 824 819 115,80	2 324 628 659,27
	3 - Ventes de biens et services produits	2 752 896 847,77	2 289 215 815,84
	4 - Variation stocks de produits	71 922 268,03	35 412 843,43
	5 - Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
Ш	(-) CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	1 959 227 004,41	1 685 698 720,86
	6 - Achats consommés de matières et fournitures	1 904 409 943,29	1 643 648 816,35
	7 - Autres charges externes	54 817 061,12	42 049 904,51
IV	(=) VALEUR AJOUTEE (I + II + III)	867 100 840,04	644 851 843,95
	8 (+) Subventions d'exploitation		
٧	9 (-) Impôts et taxes	15 254 736,54	15 669 392,81
	10 (-) Charges de personnel	113 653 172,13	95 331 450,77
	(=) EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	738 192 931,37	533 851 000,37
	(=) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (IBE)		
	11 (+) Autres produits d'exploitation	84 071,51	4 800,00
	12 (-) Autres charges d'exploitation	960 000,00	959 999,97
	13 (+) Reprises d'exploitation : transferts de charges	13 251 217,78	21 226 237,07
	14 (-) Dotations d'exploitation	127 942 384,08	82 874 478,36
VI	(=) RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	622 625 836,58	471 247 559,11
VII	(+) RESULTAT FINANCIER	28 223 808,90	56 110 339,12
VIII	(=) RESULTAT COURANT (+ ou -)	650 849 645,48	527 357 888,27
IX	(+) RESULTAT NON COURANT	-109 075 648,92	- 81 184 768,10
	15 (-) Impôts sur les résultats	176 000 198,00	153 372 583,12
X	(=) RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	365 773 798,56	292 800 537,05

Capacité d'autofinancement (CAF) - Autofinancement

67	1	Résultat net de l'exercice		7.0
		- Bénéfice (+)	365 773 798,56	292 800 537,05
300		- Perte (-)		
1	2	(+) Dotations d'exploitation (1)	100 105 766,57	58 285 383,37
1,	3	(+) Dotations financières (1)		
	4	(+) Dotations non courantes (1)	194 325 604,75	144 425 243,74
	5	(-) Reprises d'exploitation (2)	783 190,53	1 509 864,00
	6	(-) Reprises financières (2)		
	7	(-) Reprises non courantes (2) (3)	87 197 793,76	65 708 734,27
	8	(-) Produits des cessions d'immobilisations	549 673,26	10 735 744,10
	9	(+) Valeurs nettes d'amort. des imm. cédés	369 283,11	7 800 969,96
I =		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	572 043 795,44	425 357 791,75
_	10) (-) Distributions de bénéfices	214 500 000,00	175 500 000,00
Ш		AUTOFINANCEMENT	357 543 795,44	249 857 791,75

 ⁽¹⁾ A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (2) A l'eclusion des reprises relatives aux actifs circulant et à la trésorerie
 (3) Y compris reprise sur subventions d'investissement

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





101, Bd Massira Al Khadra 20100 Casablanca Maroe

44, Rue Mohamed Smiha 20000 Casablanca Maroc

Aux Actionnaires de la SONASID Twin Center, 18the étage Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1" JANVIER AU 31 DECEMBRE 2002

En application de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance les conventions visées par cette loi et préalablement autorisées par votre conseil d'administration :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE
- Convention d'assistance technique et de formation avec ACERALIA

La convention conclue le 15 mai 1998 prévoit le versement par la SONASID à Aceralia de 0,4% du chiffre d'affaires hors taxes, dans la limite d'un plafond de DH 6 millions (à compter du 1er janvier 2002), au titre des prestations d'assistance technique et de formation. Au cours de l'exercice 2002, le montant de cette prestation s'est élevé à DH 6 millions hors taxes.

Convention d'assistance technique et de formation avec la Société Nationale d'Investissement «SNI»

La convention conclue le 15 mai 1998 prévoit le versement par la SONASID à la SNI de 0,4% du chiffre d'affaires hors taxes, dans la limite d'un plafond de DH 10 millions (à compter du 1er janvier 2002), au titre des prestations d'assistance technique et de formation. Au cours de l'exercice 2002, le montant de cette prestation s'est élevé à DH 8 millions hors taxes.

2.3 Convention d'approvisionnement auprès de l'Aciérie De l'Atlantique «ADA» (Filiale du groupe Ucin repris par Aceralia)

La convention conclue le 21 juillet 1999 prévoit la fourniture de billettes auprès de ADA (230 000 tonnes par an selon l'avenant N°3 prenant effet à compter du 1er mars 2002). Au cours de l'exercice 2002, le montant des achats effectués auprès de ADA s'est élevé à DH 560 millions.

Convention de gestion de trésorerie entre la SONASID et la SNI

La convention conclue le 16 mai 2000 prévoit la centralisation des opérations de trésorerie, conseils et assistance dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie. Au cours de l'exercice 2002, la rémunération du compte courant de la SONASID, fixée à 6% l'an pour le premier trimestre et 5% l'an pour les trois autres trimestres, a généré des produits pour SONASID de DH 9.8 millions hors taxes.

Casablanca, le 14 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

Ernst & Young

M. Haddou-Bouazza Associé

hi Witerlum

M. Daoud Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Price Waterhouse 101, Bd Massira Al Khadra 20100 Casablanca Maroc



44, Rue Mohamed Smiha 20000 Casablanca Maroc

Aux Actionnaires de la SONASID Twin Center, 18^{ème} étage Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{et} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2002

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 juin 2002, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID au 31 décembre 2002, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 1 825 298 086 dont un bénéfice net de DH 365 773 799 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société SONASID au 31 décembre 2002 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mars 2003

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse

M. Haddou-Bouazza

Associé

Ernst & Young

M. Daoudi EBUST & YOUNG Associé 44, hy Mohamed Smiha

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2003

Adoptées à l'unanimité

■ PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, les approuve dans toutes leurs parties.

L'Assemblée Générale approuve également les états de synthèse de l'exercice 2002. Cet exercice s'est soldé par un bénéfice net de 365.773.798,56 DH après dotation d'une provision pour investissement pour un montant de 125.600.000 DH. En outre, une reprise des montants de 69.000.000 DH et de 10.000.000 DH a été effectuée au titre respectivement de provisions pour investissement et pour logement utilisées conformément à leur objet.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suit le résultat net :

BENEFICE NET	365 773 798,50
Réserve spéciale pour investissement	- 69 000 000,00
	296 773 798,5
Report à nouveau antérieur	339 453 639,2
Total distribuable	636 227 437,83
DIVIDENDE	- 253 500 000,00
Autres réserves	382 727 437,83

Le dividende brut de 65 Dh par action sera mis en paiement à compter du 1er juillet 2003 auprès de la SOMACOVAM

■ TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 à tous les Administrateurs en exercice et aux commissaires aux comptes.

OUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2003 pour un montant brut global de 960.000 DH, soit 80.000 DH par Administrateur.

■ CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi n° 17-95 déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

■ SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Bassim Jaï Hokimi en qualité d'Administrateur de Sonasid en remplacement de monsieur Mourad CHERIF, pour la durée de mandat lui restant à courir. L'article 56 de la Loi n° 17-95 déclare approuver ces conventions et donne quitus aux Administrateurs à cet égard.

■ SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Société Nationale d'Investissement, représentée par M. Abdelaziz ABARRO pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

■ HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de ACERALIA REDONDOS ZUMARRAGA s.a, représentée par M. Enrique ARKAUZ pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

■ NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur d'ACERALIA Corporacion Siderurgica s.a, représentée par M. Iñaki ESCOS pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

■ DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur d'AXA ASSURANCE MAROC, représentée par M. Jean Jacques COTTAREL pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Banque Commerciale du Maroc, représentée par M. Ali IBN MANSOUR pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

RAPPORT ANNUEL 2002 SONASID | 27 - 28

■ DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur d'AL WATANIYA, représentée par M. Azeddine GUESSOUS pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

■ TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, représentée par M. Abdellatif JOUAHRI pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance, représentée par M. Rachid EL ADLOUNI pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance, représentée par M. Abed YACOUBI SOUSSANE pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

■ SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une expédition, d'un original, d'une copie ou d'un extrait du Procès verbal pour accomplir les formalités prescrites par la Loi.

Conception & réalisation Impact communication